

# Musicien instrumentiste (instruments à cordes)

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés

Artiste musicien

Artistes de la musique et du chant

Artistes de la musique et du chant / Musicien

Artistes de la musique et du chant / Musicien choriste d'orchestre

Artistes de la musique et du chant / Musicien de variétés

Artistes de la musique et du chant / Musicien du rang

Artistes de la musique et du chant / Musicien soliste concertiste

Artistes de la musique et du chant / Musicien soliste d'orchestre

Musicien classique

Musicien de bal

Musicien de jazz

Musicien de rang

Musicien de studio

Musicien d'orchestre

Musicien instrumentiste (instrument à cordes)

Musicien intervenant

Musicien soliste

Musicien-chercheur

Professeur de musique

Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

Professeurs d'art (hors établissements scolaires) / Professeur de musique (sauf établ. d'enseignement général ou technique)

## Codes

- **CITP88** : 2453
- **ROME1999** : 21212
- **PCS-ESE 2003** : 354g
- **PCS-ESE 2003** : 354b
- **CITP2008** : 2652

## DESCRIPTIF

Le musicien instrumentiste à cordes est un artiste qui exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant subventionné ou privé. Il peut également pratiquer son activité dans le secteur du spectacle enregistré lors d'enregistrements sur support numérique ou analogique, bandes sonores accompagnant les films...

Il interprète à l'aide d'un instrument à cordes tout ou partie d'une œuvre musicale:

- en soliste
- dans un groupe musical
- dans un orchestre
- devant un public
- en studio d'enregistrement .

Il est l'interprète d'un ou plusieurs répertoires répartis en deux grands domaines:

- les musiques classiques: ancienne, classique,romantique,moderne,contemporaine
- les musiques actuelles:jazz,musiques improvisées,traditionnelles,amplifiées, musiques du monde,chanson.

Il peut aussi composer et/ou enseigner la musique.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

### Aspects sociologiques :

- Les professionnels du spectacle peuvent exercer aussi bien dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel. Le plus souvent ils ont le statut d'intermittent du spectacle avec un ou plusieurs contrats CDDU (Contrat à Durée Déterminée d'Usage).

En 2022, 304 000 intermittents ont travaillé au moins 1 heure pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage\*.

En 2023, dans le **spectacle vivant** on comptait 26 126 employeurs relevant des secteurs privés, publics et prestataires techniques. 146 100 hommes et 105 280 femmes, d'âge moyen 41 ans pour les hommes et 37 ans pour les femmes, ont travaillé dans ces secteurs\*\*.

En 2023, dans l'**audiovisuel** on comptait 8654 entreprises de production audiovisuelle et cinématographique employant 144 851 hommes et 106 512 femmes\*\*.

◦ Sources: \*ARTCENA « Statistiques 2022 sur les métiers du spectacle »

\*\* cpnef: sv et av « Tableau de bord statistique-les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant, données 2023 »

- Dans le spectacle vivant, en 2022 ( artcena.fr, statistiques 2022), on compte 76444 professionnels de musique et de chant dont 30% sont des femmes. Ils se répartissent selon la pyramide des âges suivante :

-19	20/25	26/35	36/45	46/55	>56
1%	8%	27%	28%	20%	15%

Ce sont en grande majorité des intermittents (98%).

- D'après des statistiques disponibles datant de 2005 (source INSEE 2005) on compte 31 000 musiciens professionnels répartis comme suit : plus de 2 500 musiciens d'orchestres dans une trentaine d'orchestres permanents, une vingtaine de maison d'opéra. Plus de 3000 instrumentistes dans des ensembles instrumentaux non permanents intervenant dans le domaine des musiques classiques. Les autres musiciens professionnels interviennent dans le domaine des musiques actuelles. En 2006 (source GUSO 2006), pour l'ensemble du spectacle vivant, 628000 emplois furent déclarés par les employeurs relevant du GUSO. Les 3/4 de ces emplois concernent les musiciens (60% des emplois déclarés) et les chanteurs (14%). Souvent intermittent du spectacle avec un contrat à durée déterminée (CDD d'usage), le musicien instrumentiste peut être en contrat à durée indéterminée (CDI) le plus souvent dans un établissement de création et de diffusion artistique ou dans des ensembles instrumentaux.

Le premier contrat est signé en moyenne à 23 ans.

Il y aurait plus de 80 métiers dans toutes les branches de la filière musique : disque, spectacle, médias, organismes..et dans tous les courants musicaux (rock, chanson, musiques du monde, métal, hip hop, jazz, musiques électroniques, etc...).

Le musicien est très souvent payé au cachet lorsqu'il est intermittent.

Il peut être également salarié permanent au sein d'un orchestre et/ou d'une école de musique.

.

## Formation professionnelle :

Un apprentissage dès l'enfance est préférable pour espérer faire carrière . Les conservatoires de musique classés par l'État proposent plusieurs cycles de formation dès l'âge de 5 ans. Dès le collège, on peut intégrer une CHAM (classe à horaires aménagés en musique).

Certains musiciens professionnels sont autodidactes, d'autres ont suivi une formation professionnelle :

- Conservatoires nationaux supérieurs de musique (CNSM)
- Diplôme national Supérieur Professionnel de Musicien métiers de la création - Diplômes d'Etat de professeur de musique délivrés par un
- Conservatoire national ou régional (CNR) ou une école nationale de musique.
- Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)
- Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en éducation musicale.
- Ecoles privées.

## Evolution de carrière

Chef d'orchestre.  
 Chef d'ensembles instrumentaux et vocaux Chef de chant Compositeur.  
 Arrangeur Orchestrateur Conseiller musical Enseignant (école, collège, lycée).  
 Enseignant au Conservatoire par concours de la fonction publique territoriale.  
 Répétiteur musical Organisateur de festivals de musique.  
 Collaborateur et/ou facteur d'instruments de musique Disc-jockey Copiste Bibliothécaire musical

## CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

### Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
lieux dédiés à la musique	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	cables électriques dans le passage	attacher et protéger les cables	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
		adapter si possible le poste aux intempéries				
		organiser le travail en ambiance chaude 				
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur				
		informer les salariés (fortes chaleurs) 				
		organiser le travail au froid 				
		Porter des vêtements adaptés au froid				
		former à la CAT en cas d'orage				
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
lieux non dédiés à la musique	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		<p>réduire le bruit </p> <p>signaler les lieux bruyants </p>			
		<p>porter des protecteurs individuels contre le bruit </p>			
		<p>informer et former sur le bruit </p>			
		<p>vérifier l'absence d'ototoxique professionnel </p>			
			<p>acouphènes </p>		
			<p>conséquence du bruit sur l'oreille interne </p>		
			<p>surdité de perception</p>		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	insuffisance d'insonorisation		fatigue auditive		
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	cables électriques dans le passage	attacher et protéger les cables	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
domicile de l'artiste					

## Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
intermittent du spectacle 	precarité du statut générant une charge mentale particulière	améliorer le statut	épisodes dépressifs		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	employeurs multiples				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
			surmenage		
			majoration de la fatigue générale		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
permanent du spectacle					
coactivité dans le milieu du spectacle	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
contact avec les techniciens du spectacle	nuisances liées au travail en équipe				
	contraintes liées à l'alternance du travail géré seul ou en équipe				
travail au sein d'une formation musicale	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
contact avec les spectateurs	confusion vie privée-vie professionnelle				recherche d'une souffrance psychique
		separer lieux de vie et lieux de travail			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			souffrance mentale		
			perturbation de la vie sociale		
	trac		autres troubles anxieux		
			conduite addictive		
			tachycardie paroxystique		
horaire variable 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail de nuit dans le spectacle	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dyspepsie		
partir en tournée	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivélés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique		
déplacements avec décalages horaires	deplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (decalage horaire)				
hébergement provisoire					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail à son domicile 	isolement psychologique 	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	confusion vie privée-vie professionnelle				recherche d'une souffrance psychique
		séparer lieux de vie et lieux de travail			
			souffrance mentale		
			perturbation de la vie sociale		

## Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
jouer de l'instrument à cordes en répétition et/ou en représentation	nuisances du musicien instrumentiste (instruments à cordes)				établir la fiche de poste du musicien instrumentiste (instruments à cordes)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)		
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux	
		réduire le bruit 				
		signaler les lieux bruyants 				
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 				
		informer et former sur le bruit 				
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 				
			acouphènes 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
spécificité technique du jeu instrumental			surmenage et mouvements épuisants ou répétés		
			dystonie		
			syndrome du canal carpien		
			hyperlaxité articulaire		
			arthrose, sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			synovite et ténosynovite		
			ténosynovite chronique sténosante du pouce [de Quervain]		
	sollicitations visuelles du musicien	centrer la partition			
		concevoir un éclairage adapté 			
			fatigue visuelle		
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		
			contracture musculaire - Région scapulaire		
	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	posture poignet, main et doigt				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			douleur articulaire		
			Doigt à ressort		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			synovite et ténosynovite, sans précision - Main		
			affections des tissus mous par sollicitation excessive, sans précision - Main		
			névralgie et névrite, sans précision - Main		
			syndrome du canal carpien		
			dystonie de fonction 		
	posture de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	trac		autres troubles anxieux		
			conduite addictive		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			tachycardie paroxystique		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décris
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	nuisances liées au travail en équipe				
	cf outils et équipements				
	posture assise 				recherche des effets sur la santé décris
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
	posture debout statique				recherche des effets sur la santé décrits	
					recherche de troubles locomoteurs	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires	
		conseils de prévention - insuffisance veineuse				
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse			
			arthropathies			
			RG 57 (attention : liste limitative)			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire			
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
déchiffrer la partition	sollicitations visuelles du musicien	centrer la partition  concevoir un éclairage adapté 	fatigue visuelle  vices de réfraction et troubles de l'accommodation  contracture musculaire - Région scapulaire		
effectuer des recherches sur l'oeuvre	écran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		Installer ergonomiciquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		+alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
développer ses réseaux professionnels (spectacle)	nuisances liées à la gestion de l'employabilité, de la carrière				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
passer des auditions musicales ou concours	situation entraînant une charge mentale particulière 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
	trac		autres troubles anxieux		
			conduite addictive		
			tachycardie paroxystique		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivélés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
se déplacer pour un concert	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivélés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		Utiliser des véhicules appropriés 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		
contrainte de la conduite de nuit 		organiser des pauses			
		géolocalisation du véhicule			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		ROUTIER Prévention coll du risque			
	décalage horaire		troubles du sommeil 		
			majoration de la fatigue générale		
se préparer pour le spectacle					
entretenir son instrument					
participer à la promotion du spectacle	situation entraînant une charge émotionnelle				
	nuisances liées au contact avec le public				
enregistrer l'oeuvre musicale en studio					
composer une oeuvre musicale					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
enseigner la pratique instrumentale					
effectuer des tâches annexes dans le milieu du spectacle					
installer les instruments sur scène	soulèvement de charge (déplacement vertical)				

## Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
CORDES FROTTEES AVEC ARCHET	posture du coude				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture du coude en flexion				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	mouvement répétitif du membre supérieur	+ alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
violon et alto	posture du cou en lateroflexion				recherche de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture du cou en rotation				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
violoncelle	posture poignet, main et doigt				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			douleur articulaire		
			Doigt à ressort		
			synovite et ténosynovite, sans précision - Main		
			affections des tissus mous par sollicitation excessive, sans précision - Main		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			<p>névralgie et névrite, sans précision - Main</p> <p>syndrome du canal carpien</p> <p>dystonie de fonction </p>		
viole de gambe					
contrebasse					
CORDES PINCEES	posture du coude				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture du coude en flexion				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture du cou en lateroflexion				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture du cou en rotation				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	mouvement répétitif du membre supérieur	+ alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
guitare, banjo, balalaïka	posture debout 				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	mouvement rapide de la tête chez le guitariste		<p>céphalée</p> <p>vertiges</p> <p>cervicalgie - Région cervico-dorsale</p>		
	mouvement répétitif du cou				recherche d'une anomalie de la statique rachidienne
		veiller à l'ergonomie des appareils et du matériel			
		prévenir les TMS 	<p>RG 57 (attention : liste limitative)</p> <p>rachialgies</p> <p>maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif</p> <p>dorsalgie</p> <p>céphalée</p>		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			vertiges		
cithare					
luth et mandoline					
harpe	posture du poignet en extension	respecter les angles de confort articulaires	RG 57 (attention : liste limitative)  douleur articulaire  Doigt à ressort  synovite et ténosynovite, sans précision - Main  affections des tissus mous par sollicitation excessive, sans précision - Main  névralgie et névrite, sans précision - Main	recherche de troubles locomoteurs	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome du canal carpien		
			dystonie de fonction 		
	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	posture poignet, main et doigt				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			douleur articulaire		
			Doigt à ressort		
			synovite et ténosynovite, sans précision - Main		
			affections des tissus mous par sollicitation excessive, sans précision - Main		
			névralgie et névrite, sans précision - Main		
			syndrome du canal carpien		
			dystonie de fonction 		
CLAVIERS A CORDES PINCEES					
clavecin					
instruments de musique du monde					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
CORDES FRAPPÉES					
piano					
cymbalum 					
instruments rares					
AUTRES ACCESSOIRES					
étuis pour instruments de musique					
archet	mouvement répétitif du coude	+ alterner les tâches  prévenir les TMS 	lésion du nerf cubital  RG 57 (attention : liste limitative)  épicondylite  maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			synovite et ténosynovite		
			syndrome du canal carpien		
cordes d'instrument de musique					
partitions					
tabouret du musicien					
matériel de sonorisation du musicien					
microphone					
sourdine					
pied support instrument					
pédale de contrôle					

## Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PRODUITS					
produits pour l'archet	colophane 		dermite de contact, sans précision  toux  asthme  RG 66 (attention : liste limitative)   RG 65 		
PUBLICS					
spectateurs	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
auditeurs					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chef d'orchestre					
agent artistique					
technicien son					
critique de spectacle					
acheteur de spectacle					

## Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue civile					
bouchons d'oreille					
tenue de scène					

## EN SAVOIR PLUS

## Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

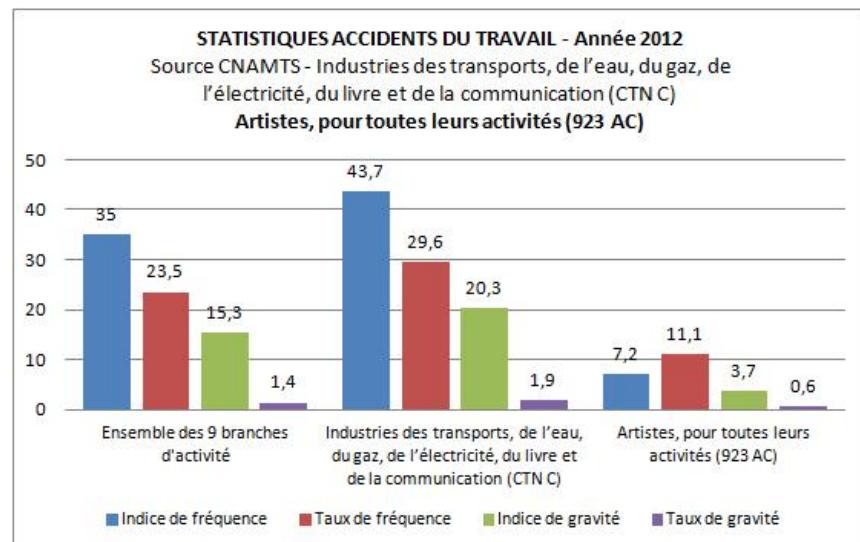
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes

- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels au titre du CRRMP**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**

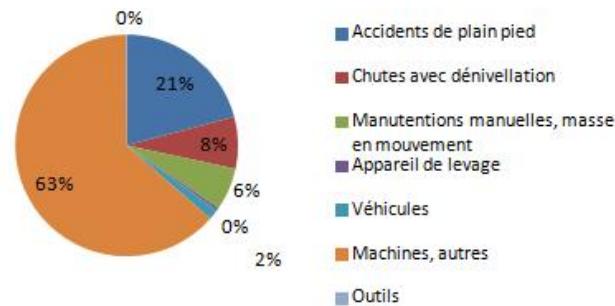
4. **Statistiques accidents du travail** année 2012 "Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC)" dont font partie les MUSICIENS INSTRUMENTISTES (instruments à corde) :



## REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL

Année 2012

Source CNAMTS - Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC) dont font partie les **MUSICIENS INSTRUMENTISTES (à cordes)**



## Caractéristiques exceptionnelles

Les métiers de la création musicale: +

- le compositeur: conçoit et réalise une œuvre musicale
- l'orchestrateur et l'arrangeur: ces 2 fonctions vont souvent de pair. Ils transforment une œuvre musicale originelle en lui donnant une autre "enveloppe" musicale.

Ces métiers nécessitent une connaissance solide du maniement des instruments, des techniques d'écriture et d'orchestration?

## Glossaire métier

instrument de musique à cordes, violon, alto, violoncelle, viole de gambe, contrebasse, guitare, banjo, harpe, piano, cordes frottées avec archet, cordes pincées, cordes frappées, claviers à cordes pincées.

cordes, pupitre, partitions, instruments de sonorisation, microphone, orchestre

## Conclusions

Environ 20 % des musiciens vivent convenablement de leur art. Les autres doivent diversifier leurs activités pour compléter leurs revenus : enseignement, collaboration à des jingles d'émissions ou de publicité, bandes originales, missions de technicien du spectacle...; Ils peuvent aussi exercer un second métier dans un autre secteur d'activité

L'instrumentiste à cordes est souvent intermittent du spectacle.

Il peut jouer de différents instruments à cordes (pincées, frottées ou frappées).

Il est soumis à 2 types de contraintes :

- sonores

- posturales (surtout au niveau des membres supérieurs).

Comme tous les musiciens, l'instrumentiste à cordes doit s'adapter aux nouveaux modes d'écoute. En plus de la scène, il doit diffuser ses œuvres par l'intermédiaire des médias audiovisuels et faire jouer ses contacts

## Règlementation

- Code du Travail : principes généraux de prévention : art.L4121-2 et R4432-2
- Directive européenne 2003/10/CE du 6 février 2003 transposée en droit français par le Décret 2006-892 du 19 juillet 2006 relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit et modifiant le code du travail articles R. 231-133 (devenu l'article R. 4436-1 du Code du travail)
- Normes du bruit au travail : art R4434-3 et suivants du Code du Travail.
- Décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998 limitant le niveau sonore à 105 dB(A) dans les locaux recevant du public
- Art L571-6 du code de l'environnement sur les activités bruyantes.
- Convention Collective Nationale des entreprises artistiques et culturelles (brochure n°3226, IDCC 1285) étendue par arrêté du 4 janvier 1994. appelée également convention collective Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles)
- Convention Collective Nationale des Artistes Musiciens.

## Références bibliographiques

Encyclopédie de Sécurité et de Santé au Travail. 3e Edition française. BIT (Genève), pp. 96.25-96.40.

[www.medecine-des-arts.com](http://www.medecine-des-arts.com)

revues médecine des arts: N°30; 36;39; 68; 78 (special instruments à cordes)

CPNEF - SV: Guide des métiers artistiques

CMB 2011- dépliant "gestion sonore"

[www.cmb-sante.fr](http://www.cmb-sante.fr) (rubrique espace pratique/prévention pratique)

site internet WIKIPEDIA :instruments de musique à cordes

## ADRESSES UTILES

**AUDIENS** : 74 rue Jean Bleuzen 92177 VANVES CEDEX T/0811 65 50 50 [www.audiens.org](http://www.audiens.org)

### Pôle emploi spectacle

50, rue de Malte 75011 PARIS 3949 pour les artistes et les employeurs du spectacle

**Congés spectacles** 7,rue holder 75440 PARIS CEDEX9 01 44 83 44 44 [www.conges-spectacles.com](http://www.conges-spectacles.com)

**AFDAS** [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

**FESAC**( Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l' Audiovisuel et du Cinéma)

3, rue Au Maire 75156 Paris Cedex 03 Tel : 01 44 78 39 39 [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

**SYNDEAC** : syndicat nation des entreprises artistiques et culturelles

8, rue Blanche 75009 PARIS 01 44 53 72 10 [www.syndeac.org](http://www.syndeac.org)

**SMA** syndicat des Musiques Actuelles

221, rue de Belleville 75019 PARIS tel : 01 42 49 21 16 [www.sma-syndicat.org](http://www.sma-syndicat.org)

IRMA -informations et ressources pour la musique actuelle : <http://www.irma.asso.fr>

**Cité de la Musique** :<http://www.cite-musique.fr>

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Site du ministère de la Culture et de la communication : études et statistiques sur le monde du spectacle

[www.fneijma.org](http://www.fneijma.org)

Fédération nationale des écoles d'influence jazz et musiques actuelles

[www.culture-spectacle.anpe.fr](http://www.culture-spectacle.anpe.fr)

ONISEP : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Conservatoires municipaux et régionaux de musique

Agi-son : [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)

Fiche métier FMP issue de la **FMP Musicien instrumentiste (instruments à cordes)** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>